



☎ 02.96.26.74.66

🖨 02.96.26.70.73

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 486

DÉCEMBRE 2017

Horaires d'ouverture

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h15 à 12h le samedi

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

A partir de 9h à la salle Polyvalente

Nombreuses animations



Joyeuses Fêtes de Fin d'Année...

INVITATION A LA POPULATION

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal

Vous invitent aux vœux du Nouvel An ainsi qu'à l'apéritif dinatoire le :

VENDREDI 5 JANVIER 2018

A 18h30 à la Salle Polyvalente

Dans l'attente de vous y rencontrer, bonnes fêtes de fin d'année.



Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

Aux termes de cette année 2017, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour vous-même et vos familles. Nous sommes aux portes de la nouvelle année, et il n'est pas trop tôt pour vous formuler mes vœux !

J'en formule de semblables pour la prospérité et le développement de notre collectivité !

Voici un peu plus de 3 ans et demi, vous nous avez confié les clés de la Commune pour gérer au mieux la vie locale. Confier les clés est une marque de confiance :

- Une confiance sur les projets à conduire et à mettre en place sur notre territoire
- Une confiance sur les budgets à gérer. Ce n'est pas seulement de l'argent public, c'est d'abord et avant tout de l'argent des habitants de notre commune dont on parle.

En cette fin d'année, nous pouvons vous annoncer que notre virement à la section d'investissement (autofinancement des investissements communaux) est beaucoup plus élevé que la proposition budgétaire du mois Mars (53 000€). Nous sommes sur une augmentation du virement de 190 820 €. Virement possible grâce à des recettes plus importantes que prévues lors du vote du budget en mars 2017 (les notifications de paiement n'étant pas encore arrivées en mairie, notamment les droits de mutation, les taxes foncières et d'habitation, le fonds de péréquation des recettes fiscales, les compensations par l'ETAT des exonérations fiscales, la dotation nationale de péréquation et la dotation de solidarité rurale).

C'est une très bonne nouvelle pour la santé financière de la commune !

La qualité du service

L'attractivité de notre commune réside aussi dans la qualité du service qu'elle est capable de rendre au public. Pour atteindre cet objectif, il nous faut constamment nous adapter aux évolutions législative et réglementaire dont la tendance actuelle, il faut bien le dire, est de confier aux communes de nombreuses tâches qui incombait auparavant à l'administration d'État, et ce bien entendu, sans faire les transferts financiers nécessaires.

Ainsi, depuis le 1er novembre, les PACS peuvent être faits en mairie, et depuis mars 2017, les cartes nationales d'identité (CNI) ne peuvent être demandées qu'auprès des communes détentrices d'un dispositif de recueil (DR) assuré à la MSAP, tel que celui déjà utilisé pour les demandes de passeports.

Je voudrais à cette occasion remercier tout d'abord nos employés communaux dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre commune (mairie, école, agence postale, cantine, services techniques) Je leur exprime notre reconnaissance pour la tenue de nos services et de nos abords.

La station d'épuration

Cette année aura été l'année de la réalisation de la station d'épuration, un programme réfléchi et rigoureux suivi par **M. Thomas MAHÉO**, 4^{ème} Adjoint. Elle sera mise en fonction à la mi-Décembre. Une réalisation sans problème majeur qui se finit un peu plus tard que prévu, mais pas de travaux supplémentaires, ni d'imprévu conséquent...



La rue du Général de Gaulle

Il y a un an, nous avons réalisé un passage de caméra pour quantifier les travaux de réparation des réseaux eaux pluviales et eaux usées. Pour rappel, le résultat du passage s'est avéré désastreux, et nous oblige aujourd'hui à remettre en état tous les réseaux avant de rénover la rue. Les conduites datent d'une quarantaine d'années, les travaux de réhabilitation seront exécutés au premier trimestre 2018. Une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau a été formulée

Une rue qui sera en réaménagement durant la majeure partie de l'année 2018...

Toutes ces actions démontrent notre attachement à maintenir et développer notre commune et à témoigner notre envie d'aller de l'avant !

Le repas des aînés

Traditionnellement, le repas des aînés a lieu tous les 11 novembre à la salle polyvalente. Sont conviées les personnes âgées de 68 ans et plus et résidants sur la commune. Cette année, 104 personnes ont répondu présentes. La journée était animée par **M. Jean-Yves PAMPANAY** au rythme de chants, danses et musique traditionnelle.

Pour ceux qui n'ont pu se joindre à nous pour raison de maladie, d'handicap..., comme tous les ans, un colis leur sera apporté par les élus et les membres du CCAS. Cela nous donnera une nouvelle fois l'occasion d'être en contact avec ceux qui forment les racines de notre commune.

Je salue la qualité du travail des membres du centre communal d'action sociale et de l'ensemble du personnel communal qui chaque année organisent minutieusement cette journée.

Je remercie également l'adjointe aux affaires sociales **Fanny PHILIPPE** qui a préparé cette après-midi festive.

Les Associations

J'exprime aussi toute ma gratitude aux associations et à leurs bénévoles. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont importants. Par leurs initiatives, ils animent notre commune, même si la participation aux manifestations tend à diminuer. Coup de chapeau en Septembre dernier pour leur présence au forum des associations (20 associations présentes), mené d'une main de maître par **Mme Jocelyne BOUTIER, 1^{ère} Adjointe** qui est actuellement en pleine préparation du «BARNABÉTHON».

Les illuminations de NOËL

Comme vous pourrez l'apercevoir prochainement, les services techniques, supervisés par **M. Michel JOUAN, 3^{ème} Adjoint**, vont mettre tout en œuvre pour égayer cette fin d'année en mettant en place les illuminations de Noël avec quelques nouveautés, la rue Pierre Rouxel sera illuminée pour la 2^{ème} fois, ces guirlandes nous rappellent que nous nous approchons de moments de fêtes...

Le Barnabéthon

Le Barnabéthon sera la festivité de ce début Décembre : une journée menée par **Jocelyne**, son équipe et toutes les associations barnabéennes que je tiens à remercier d'avance pour leur dévouement et cet élan de solidarité pour lutter contre cette maladie «**la Myopathie**»

Arbre de NOËL

Les services sociaux et administratifs avec l'œil attentif de **Mme Fanny PHILIPPE, 2^{ème} Adjointe aux affaires sociales et scolaires**, préparent l'arbre de Noël du C.C.A.S. offert à tous les enfants de la commune. Il aura lieu le vendredi 22 Décembre après-midi avec un spectacle.



Nous espérons tous que l'année 2018 qui arrive sera celle de la réouverture du bar restaurant « Le Fer à Cheval », qu'il soit repris au plus vite, c'est vital pour notre commune.

Tous ensemble nous nous devons d'être optimistes pour cette nouvelle année.

Notre vie communale est un formidable atout. Cette vie locale au sein de notre commune est souvent faite de rencontres, de bonheurs et d'échanges. Cette vie locale est riche de chacun d'entre nous.

Préservons là !

À Saint- Barnabé comme partout, les fêtes de fin d'année approchent, au nom de l'ensemble du conseil municipal et à titre personnel, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes et heureuses fêtes.

**Votre Maire,
Georges LE FRANC.**

Vie communale

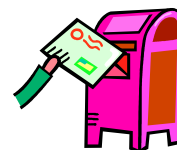
ÉTAT CIVIL – NOVEMBRE 2017

Naissance : Mya LECLERC, «10, impasse du Piry», née le 21 novembre 2017 à Noyal-Pontivy

AGENCE POSTALE

N'oubliez pas de déposer votre lettre pour le Père Noël à l'agence postale .

**L'agence postale sera fermée du
26 Décembre 2017 au 6 Janvier 2018 inclus**



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 FÉVRIER 2018 et les personnes récemment domiciliées dans la commune doivent s'inscrire en Mairie sur les listes électorales politiques. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La période d'inscription court du 1^{er} OCTOBRE au 31 DÉCEMBRE 2017.

HORAIRES DES MESSES

Dimanche 10 Décembre à 10h30

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Novembre 2017, ils étaient 81 (Hommes : 46 et Femmes : 35).

A la date du 15 novembre 2016, ils étaient 73 (Hommes : 43 et Femmes : 30).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en DÉCEMBRE 2001 doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

PERMANENCE CYBERCOMMUNE

La Cybercommune (située près de l'agence postale) est ouverte le MARDI de 13h45 à 15h15.

COMMISSION DE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

MARDI 12 DÉCEMBRE 2017 à 14h00

Mission Locale Centre Bretagne / Maison de l'Emploi
1, rue de la Chesnaie - B.P. 233 - 22600 LOUDÉAC

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Suite à la messe, M. Le Maire a fait un discours au monument aux morts, les enfants de l'école Jeanne d'Arc ont lu, en présence de leur directeur M. Yann PASCO, une lettre de poilu.

Suivi d'un recueillement au cimetière.

REPA\$ DU \$AMEDI 11 NOVEMBRE



A l'issue des cérémonies du 11 Novembre, la Municipalité et le C.C.A.S. ont reçu les aînés de 68 ans et plus.

Le repas servi par le traiteur Fabrice HAMON était animé par Jean-Yves PAMPANAY. 104 convives étaient rassemblés dans la bonne humeur.

Mme Raymonde MOISAN, 90 ans et M. Emmanuel GLOUX, 89 ans, ont reçu fleurs et cadeaux.

Les doyens MM. Jean ROUAULT (94 ans), Denis DAGUILLON (94 ans) et la doyenne Mme Angèle DAGUILLON (92 ans), n'ont pas pu assister au repas mais recevront un colis livré par les élus.

PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DE 16 à 25 AN\$

Depuis ses débuts, la Mission Locale Centre Bretagne tenait une permanence décentralisée à Plémet. Suite à un constat mettant notamment en avant une irrégularité du nombre de rendez-vous, la Mission locale vous informe d'une évolution de cet accueil : **la ½ journée de permanence mensuelle est désormais supprimée.**

Par contre, l'accueil de proximité est maintenu pour les jeunes qui rencontrent des difficultés de mobilité pour se rendre sur l'antenne de la Mission Locale de Loudéac. En effet, dans ce cas, un accueil pourra être fait à Plémet sur rendez-vous par le conseiller référent Mme Isabelle HAMON.

Pratique : Pour tous rendez-vous ou compléments d'informations, la Mission Locale reste à votre disposition. Vous pouvez contacter l'accueil sur le site de Pontivy au 02.97.25.38.35. Site internet : www.ml-cb.fr

CLUB LES BÉBÉS



« ESPACES JEUX »

Le vendredi 24 Novembre la séance était axée sur la motricité et les enfants ont pu, à loisir, se promener avec la chienne Maya, en empruntant un parcours semé d'embûches. Une fois celui-ci terminé, la satisfaction se lisait sur les visages des petits.

**PROCHAIN « ESPACES JEUX » SUR LE MÊME THÈME :
VENDREDI 22 DÉCEMBRE de 10h00 à 11h30
Salle Pascal Legay**



LES BÉBÉS LECTEURS

Séance d'éveil aux livres, aux images et aux comptines pour les bébés de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.
Une découverte en douceur.

**MARDI 5 DÉCEMBRE 2017
de 10h à 11h à la bibliothèque**

SAINTE-BARBE

Samedi 25 Novembre, lors de la Sainte Barbe à Loudéac, j'ai rencontré deux jeunes Barnabéens, SAPEURS POMPIERS, Kelly Le COZLER et Corentin SOULABAILLE à qui j'ai pu remettre le grade de SP 1ère Classe.



Etaient également présents deux autres jeunes de Saint-Barnabé Maëlle HERVÉ, pompier volontaire et Noah PAMPANAY, en première année de J.S.P.

Je voudrais leur dire toute ma fierté de voir ces jeunes intégrer le corps des sapeurs-pompiers, cette belle école de la vie où l'on apprend à secourir les personnes en détresse.

Mes sincères félicitations.

Vie scolaire

ÉCOLE MATHURIN BOSCHER



Les élèves de l'école Mathurin Boscher de Saint-Barnabé seront heureux de vous accueillir le **VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2017** à la **Salle Polyvalente**, pour leur marché de Noël à 17h et leur spectacle sur le thème de l'eau à 20h. En vous espérant très nombreux, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

ÉCOLE JEANNE D'ARC

QUAND
JE SERAI
GRAND,
JE SERAI... ?



C'est une Invitation

Si vous êtes partants, accompagnez nos élèves à la découverte des métiers lors de notre arbre de Noël. Pour suivre cette aventure, suivez les indications*

**Vendredi 15 décembre
à 20h00**

à la salle des fêtes de Saint-Barnabé

Parents, grands-parents, famille, amis* Venez nombreux !



À Jeanne d'Arc, j'embarque ! *Cap sur les métiers*

**MATINÉE DECOUVERTE
EN MATERNELLE
École Jeanne d'Arc
Saint-Barnabé**

**Lundi 18 décembre
À partir de 9h00**

**Faire découvrir
l'école aux futurs
enfants scolarisés**

École ouverte aux jeunes enfants, parents, assistantes maternelles... Venez nombreux, nous saurons vous accueillir et être à votre écoute. Pour plus de renseignements, contactez-nous !

02.96.26.79.23 ou eco22.jda.st-barnabe@enseignement-catholique.bzh

ÉCOLE JEANNE D'ARC - SAINT-BARNABÉ

3, rue Jeanne d'Arc
22490 Saint-Barnabé
Téléphone 02 96 26 79 23
eco22.jda.st-barnabe@enseignement-catholique.bzh • <http://www.parvadedestbarnabe.fr>



MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – DÉCEMBRE 2017

Lundi 4 Décembre	Mardi 5 Décembre	Jeudi 7 Décembre	Vendredi 8 Décembre
Salade de blé Jambon persillade Petits pois Mousse au chocolat	Saucisson à l'ail Fish and chips Fruit frais	Potage Tajine de volaille et ses légumes Gâteau au citron	Salade hollandaise Chili sin carne Riz Yaourt sucré
Lundi 11 Décembre	Mardi 12 Décembre	Jeudi 14 Décembre	Vendredi 15 Décembre
Piémontaise Cordon bleu Haricots verts Fruit frais	Carottes râpées Boulettes de bœuf milanaise Chou-fleur béchamel Fromage blanc	Crêpe au fromage Rôti de porc au jus Jardinière de légumes Riz au lait	Potage Marmite de la mer Pommes persillées Fruit frais
Lundi 18 Décembre	Mardi 19 Décembre	Jeudi 21 Décembre	Vendredi 22 Décembre
Betteraves vinaigrette Lasagne Salade verte Velouté aux fruits	Macédoine de légumes Emincé de porc à la moutarde Lentilles cuisinées Fruit frais	AUJOURD'HUI 	Salade de riz au jambon Poisson pané Purée de potiron Fruit frais

RESERVATION DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Il est rappelé que les repas sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le **JEUDI** (sauf cas de force majeure).

Pour les vacances de NOËL

La rentrée se fera le **LUNDI 8 JANVIER 2018**, pensez à venir commander vos repas avant le **MARDI 26 DÉCEMBRE 2017**.

COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

**Les 9 & 23 Décembre 2017
de 10h à 12h**

Vous pouvez déposer vos vieux annuaires.
Merci de respecter les horaires de dépôt.



Conseil Municipal du 17 Novembre 2017

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mmes Jocelyne BOUTIER - Fanny PHILIPPE – M. Thomas MAHÉO, Adjoints - Mmes Mireille BARAN – M. Franck JÉGLOT – Mme Christelle GAUTIER – M. Éric LE POTTIER – Samuel BRIAND – Mme Arlette GALLAIS - M. Alain LE FORESTIER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

M. Michel JOUAN donnant pouvoir à Mme Fanny PHILIPPE
Mme Véronique LE GALLO donnant pouvoir à M. Éric LE POTTIER
Mme Lyne MILBEO donnant pouvoir à M. Samuel BRIAND
M. François BINET donnant pouvoir à M. Alain LE FORESTIER

Secrétaire de séance : Mme Jocelyne BOUTIER

Ouverture de la séance à 18 heures 10

Le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2017 est adopté.

DEMANDE DE SUBVENTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT – TRAVAUX RUE GÉNÉRAL DE GAULLE – ABORDS ÉTANG ET VOIES PIÉTONNES D'ACCÈS AUX POLES DE LOISIRS

Le Maire est autorisé à solliciter les aides financières auprès de la Région, LEADER, Agence de l'Eau, la DETR et la DSIL ainsi que la participation du Département pour la prise en charge de l'enrobé sur la voie départementale.

Les plans de financement sont les suivants :

● PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
<u>Rue Gl de gaulle</u>		DETR sur 350 490 € HT	122 672 €	35 %
EP	219 220 €	REGION sur 825 590 € HT	206 397 €	25 %
EU	176 865 €			
VOIRIE SECURITÉ	350 490 €			
ENROBES DEP.	44 500 €			
ESPACES VERTS	56 329 €			
MO voirie	13 564 €	Conseil Départemental pour enrobés	44 500 €	forfait
MO – EU	6 845 €			
MO autres travaux	12 386 €			
		AGENCE EAU / EU Sur 183 710 € HT	110 226 €	60 %
		DSIL sur 364 054 € HT	127 419 €	35 %
		Autofinancement Maître d'ouvrage	268 985 €	
Total =	880 199 € HT	Total =	880 199 € HT	

● **PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :**

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
<u>Abords étang</u>				
Travaux	71 098 €	Contrat de Territoire sur abords étang	10 000 €	9 %
Maîtrise d'œuvre	2 900 €	Contrat de ruralité sur abords étang	8 400 €	8 %
<u>Liaisons douces</u>		LEADER	55 194 €	50 %
Travaux	33 000 €	Autofinancement Maître d'ouvrage	36 794 €	33 %
Maîtrise d'œuvre et assistance à MO	2 500 € 890 €			
Total =	110 388 € HT	Total =	110 388 € HT	

CONTRAT DE TERRITOIRES – CLAUSE DE REVOYURE

Le Conseil Municipal sollicite la subvention de 35 990 € sur le projet de réhabilitation avec rénovation thermique ainsi que l'accessibilité de la mairie – bibliothèque, à la place du projet initial sur la salle polyvalente.

SDE – RUE GEORGES BRASSENS

Le Conseil ne donne pas une suite favorable au projet d'effacement dans cette rue.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée section A.A. N° 54.

Sortie de MM. Éric LE POTTIER et Samuel BRIAND, étant intéressés au sujet suivant, à 19 heures

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ECOLE PRIVÉE

Après un vote à mains levées de neuf voix favorables (dont un pouvoir) et deux abstentions (dont un pouvoir), le Conseil fixe la participation par élève de St-Barnabé pour les trois années scolaires à venir comme suit :

Pour l'année scolaire 2017-2018, le montant sera de 566.14 €

Pour l'année scolaire 2018-2019, le montant sera de 547.19 €

Pour l'année scolaire 2019-2020, le montant sera de 528.24 €.

Le montant total sera fonction du nombre d'élèves de St-Barnabé présents pour chaque rentrée scolaire.

Rentrée de MM. Éric LE POTTIER et Samuel BRIAND à 19 heures 07

Arrivée de Mme Véronique LE GALLO à 19 heures 07

RAPPORT ANNUEL POUR 2016 DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal adopte le rapport présenté.

LIGNE DE TRÉSORERIE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE LA STATION D'ÉPURATION

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le crédit Agricole pour un montant de 100 000 € sur un an avec une commission d'engagement de 0.25 % du montant de la ligne.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

Les modifications suivantes sont adoptées :

COMPTES DÉPENSES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	I	23	2313	ONA	Constructions	-3 360,00
D	F	023	023		Virement à la section d'investissement	-3 120,00
D	F	011	627		Services bancaires et assimilés	145,00
D	F	011	617		Études et recherches	4 884,00
D	F	66	66111		Intérêts réglés à l'échéance	-1 107,00
D	F	011	6063		Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 640,00
Total =						-918,00

COMPTES RECETTES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
R	I	10	10222	OPFI	FCTVA	-240,00
R	I	021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation	-3 120,00
R	F	74	748		Autres subventions d'exploitation	2 442,00
Total =						-918,00

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE 2017

Les modifications suivantes sont adoptées après un vote à mains levées de douze voix favorables (dont deux pouvoirs) et trois abstentions (dont un pouvoir) :

DÉPENSES

Sens	Section	Chap	Art.	Objet	Montant
D	F	023	023	Virement à la section d'investissement	190 820,00
D	F	65	6533	Cotisations de retraite	420,00
D	F	65	6541	Créances admises en non-valeur	2 050,00
D	F	012	6453	Cotisations aux caisses de retraites	-3 900,00
D	F	012	6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	3 900,00
D	F	65	6531	Indemnités	600,00
D	F	012	6413	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE	1 900,00
D	F	012	6218	Autre personnel extérieur	-3 000,00
Total =					192 790,00

RECETTES

Sens	Section	Chap	Art.	Objet	Montant
R	F	74	74835	État - compensation au titre des exonérations de t	6 073,00
R	F	74	74834	État - compensation au titre des exonérations des	-1 613,00
R	F	74	748314	Dotation unique des compensations spécifiques à la	-356,00
R	F	74	74127	Dotation nationale de péréquation	2 706,00
R	F	74	74121	Dotation de solidarité rurale	2 358,00
R	F	74	7411	Dotation forfaitaire	-2 988,00
R	F	73	73211	Attribution de compensation	160 096,00
R	F	73	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	15 000,00
R	F	73	73223	Fonds de péréquation des ressources communales et	4 873,00
R	F	013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 000,00
R	F	73	73111	Taxes foncières et d'habitation	3 041,00
R	F	70	7018	Autres ventes de produits finis	800,00
R	F	70	7013	Vente de produits résiduels	800,00
Total =					192 790,00

COMPTES DÉPENSES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant
D	I	16	1641	OPFI	HCS	Emprunts en euros	-10 000,00
D	I	23	2315	ONA	HCS	Installations, matériel et outillage techn	- 4 000,00
D	I	23	2315	10001	HCS	Installations, matériel et outillage techn	30 000,00
D	I	23	2313	10007	HCS	Constructions	- 3 000,00
D	I	020	020	OPFI	HCS	Dépenses imprévues	321,00
D	I	21	2183	012	HCS	Matériel de bureau et matériel informatique	1 200,00
D	I	21	2188	012	HCS	Autres immobilisations corporelles	14 000,00
D	I	23	2312	36	HCS	Agencements et aménagements de terrains	90 000,00
D	I	204	2041582	10001		Autres groupements - Bâtiments et installations	500,00
D	I	21	2111	10006	HCS	Terrains nus	700,00
D	I	21	2115	10006	HCS	Terrains bâtis	1 000,00
D	I	23	2315	028	HCS	Installations, matériel et outillage tech	10 000,00
Total =							130 721,00

COMPTES RECETTES

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant
R	I	16	1641	ONA	HCS	Emprunts en euros	-107 000,00
R	I	021	021	OPFI	HCS	Virement de la section d'exploitation	190 820,00
R	I	13	13251	012	HCS	GFP de rattachement	2 015,00
R	I	13	1321	36	HCS	État et établissements nationaux	8 400,00
R	I	13	1321	012	HCS	État et établissements nationaux	36 486,00
Total =							130 721,00

Pour informations :

M. Le Maire informe de l'avancée des travaux en voirie : impasse des Ifs – impasse du Muguet avec le programme voirie 2016 et rue Jean Moulin avec l'entreprise COLAS à la suite d'une dégradation anormale de la voie réparée au frais des entreprises.

Une visite de la nouvelle station sera programmée afin de voir son fonctionnement.

Vie associative & culturelle

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Repas de Noël

JEUDI 14 DÉCEMBRE
Salle Polyvalente à 12h30
Repas de Noël

Réponse pour le LUNDI 4 DÉCEMBRE DERNIER DÉLAI

Dernier café de l'Amitié de l'année

JEUDI 21 DÉCEMBRE
à 14h au Foyer Social

Préposés :

André & Jocelyne BERNARD – Annick LE CLÉZIO –
Ann & Bob HYDE



Assemblée Générale

JEUDI 11 JANVIER 2018
à 14h00 au Foyer Social

- ↳ Elections du tiers sortant.
- ↳ Renouvellement des cotisations.

LECTURE POUR TOUS

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h à 12h



02.96.26.73.29

EXPOSITION SUR LES OBJETS DE LA GRANDE GUERRE

Une exposition d'objets de la guerre 14-18 a eu lieu les 10 et 11 novembre 2017.

Ces objets appartiennent à un barnabéen M. Vincent LE PAGE.

Les deux écoles sont venues découvrir cette collection et ont bénéficié des explications de M. Le Page.



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Le vendredi 24 Novembre, 66 personnes sont venues découvrir « Avec mes abeilles » de Glenn BESNARD film attachant, 3 approches différentes avec des apiculteurs passionnés.



Le débat avec M. Gilles LANIO Président de l'Union Nationale de l'apiculture française était animé et sujet à de nombreuses questions.

Belle soirée, merci à Lecture Pour Tous.

ÉCHIQUIER BARNABÉEN

L'échiquier barnabéen, une nouvelle fois récompensé lors des championnats départementaux d'échecs des jeunes organisé à PLEBOULLE, les 11 et 12 novembre derniers.

Cela devient une habitude dont on ne se lasse pas, se réjouit le club.

Alexandre GUILLOT, catégorie petit poussin, qui a survolé son sujet et Karèle LANGER, catégorie poussine, au bout d'une lutte acharnée et d'une finale époustouflante sont devenus CHAMPIONS DÉPARTEMENTAUX D'ÉCHECS DES COTES D'ARMOR.

Le podium des poussins a été de plus complété par Jeanne BIANEIS qui finit à la troisième place.

Noah TAILLEZ, catégorie minime qui a fini à une place de la qualification régionale et Franck LANGER, catégorie benjamin, n'ont pas démérité, mais ils se sont inclinés face à des concurrents redoutables.

Bravo aux jeunes de l'ECHIQUIER BARNABEEN et en route pour les régionales qui se dérouleront à Rennes en mars 2018.

Echecs le vendredi à 20h00 à Saint Barnabé et antenne délocalisée le samedi à 10h00 à Loudéac.

Renseignements : co-responsable jeunes - Fabrice LANGER 06.06.30.87.23

U.N.C – A.FN.

MARDI 5 DÉCEMBRE à 17h

Rassemblement au Monument aux Morts

**Hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie
et des combats du Maroc et de la Tunisie de 1952 à 1964**

BARNABÉTHON 2017

RECTIFICATIF

En 2016, Saint-Barnabé a remis 3 402 € à l'A.F.M.



La 2^{ème} réunion a finalisé la préparation de la journée du 9 décembre. Merci d'avance aux associations qui nous ramènent les lots pour le fil rouge « Loterie Surprise » et aux particuliers.

1€ le ticket de tombola, en vente dans les commerces, la mairie et l'agence postale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC



Cette année, le thème est « Nos élèves citoyens de l'école ».

- ↳ Création d'un conseil « citoyens de l'école ».
- ↳ Création d'un permis citoyen et rencontre avec des acteurs de la vie démocratique de l'école et de Saint-Barnabé.

La découverte des métiers est au programme : facteur, apiculteur, agriculteur.

Election de l'A.P.E.L.

Présidente : Lyne MARTIN

Secrétaire : Laurie SCHAUSI-DORÉ

Secrétaire Adjoint : Gwénaél LE CORRE

Trésorière : Caroline DEROUIN

Trésorier Adjoint : Yann LOUESDON

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 9h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.



Le club participera au Barnabéthon le samedi 9 Décembre 2017 – Départ à 9h00. Participation 2 €.



FOOTBALL

Résultats du mois de Novembre

Dimanche 5 Novembre

MELANVRAN	1	A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	1
LOSCOUET (2)	1	A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	4

Dimanche 12 Novembre

Coupe du District

A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	1	ESAP PLUMIEUX (A))	4
------------------------	---	--------------------	---

Dimanche 19 Novembre

LE GOURAY	3	SAINT-BARNABÉ (A)	3
A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	3	COLLINEE (B)	5

Dimanche 26 Novembre

A.S. SAINT-BARNABÉ (A)	2	PLESSALA (B)	0
A.S. SAINT-BARNABÉ (B)	0	COLLINEE (B)	0

Calendrier du mois de Décembre

Dimanche 3 Décembre

13h : LA MOTTE (B) / A.S. SAINT-BARNABÉ (A)

13h : TRÉBRY (B) / A.S. SAINT-BARNABÉ (B)

Dimanche 10 Décembre

15h : A.S. SAINT-BARNABÉ (A) / PLOUGUENAST (B)

13h : A.S. SAINT-BARNABÉ (B) / LANRELAS (C)

Dimanche 17 Décembre

13h : GOMENÉ (B) / A.S. SAINT-BARNABÉ (A)

13h : SÉVIGNAC-ROUILLAC (B) / A.S. SAINT-BARNABÉ (B)



BASKET-BALL

Programme du mois de Décembre

2 Décembre 2017 déplacement à Plouézec

9 Décembre 2017 19h15 Saint-Barnabé / Plémet

17 Décembre 2017 déplacement à Pluduno

OPÉRATION « ACHAT DE COMPOSTEURS »

Les déchets organiques représentent 40% de la poubelle moyenne d'un ménage. Il est possible à la fois de les réduire et de les transformer pour diminuer les quantités à traiter par la collectivité.

LOUDEAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE vous propose l'achat d'un composteur à prix coutant avec un guide de compostage au **prix de 49 euros**.

LE COMPOSTAGE

Comment ça fonctionne ?



Économique et écologique, le compostage permet de valoriser ses déchets biodégradables. En compostant, vous enrichissez votre jardin, sans frais, et vous réduisez le volume de déchets à traiter par la collectivité.

C'est la dégradation de la matière organique végétale par les micros organismes et la micro faune, en présence d'air et d'humidité, qui produit le compost. Toutes les matières organiques peuvent être compostées : feuilles, gazon sec, végétaux, pelures de fruits et légumes, coquilles d'oeufs écrasées, sachets de thé et marc de café...

Le compost se présente comme une alternative aux engrais et pesticides chimiques, il s'utilise comme fertilisant, en semis ou encore en paillis pour protéger le sol.

Si vous souhaitez un composteur (400 litres), vous pouvez vous inscrire en Mairie jusqu'au 31/01/2018

ÉCOPOINTS

Suite à la mise en place du tri sélectif sur tout le territoire de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE ; les éco points (Colonnes «papiers-cartonnettes» - «emballages plastiques et métalliques») ne sont plus nécessaires car vous avez les sacs jaunes et les conteneurs à couvercle JAUNE.

C'est la raison pour laquelle, il a été décidé d'enlever **à compter du 1^{er} janvier 2018** les colonnes «papiers-cartonnettes» et «emballages plastiques et métalliques» sur toutes les communes du territoire de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE.

Tous les emballages «plastiques et métalliques» et «papiers-cartonnettes» sont à déposer dans vos sacs JAUNES et Conteneurs à couvercle JAUNE.

Seules les Colonnes « VERRE » seront maintenues.

SPANC : Bénéficiaire d'une aide de 60 % pour réhabiliter votre assainissement individuel

S.P.A.N.C.

Bénéficiaire d'une aide de 60 % pour réhabiliter votre assainissement individuel



Aide financière pour la mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectif

Loudéac Communauté Bretagne Centre vient de signer avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne une convention de mandat pour aider financièrement et accompagner les propriétaires pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non-collectif.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne peut apporter une aide financière pouvant aller jusqu'à 60% du montant total de l'opération (devis étude de filière et travaux) avec un plafond de l'opération de 8 500 euros T.T.C.

Qui est concerné par cette aide ?

L'attribution de cette aide est soumise aux critères de bases suivants :

- l'existence d'une installation d'assainissement non collectif (au minimum une fosse septique) et d'un rejet constaté à ciel ouvert,
- la réhabilitation ne se fait pas dans le cadre d'un permis de construire ou d'une acquisition réalisée après le 01/01/2011,
- L'habitation doit être construite avant le 9 octobre 2009,
- votre habitation n'est pas incluse dans le plan de zonage d'un assainissement collectif de votre commune.



A qui s'adresse-t-on ?

L'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel est réalisée par opérations groupées et animées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Loudéac Communauté Bretagne Centre. Les demandes seront examinées par le SPANC et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui se prononceront sur leur recevabilité.

L'aide n'est pas soumise à des critères de ressources du foyer.

CONTACTS UTILES

Pour plus d'informations sur l'aide à la réhabilitation d'un assainissement non collectif, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif, 4-6, Boulevard de la Gare à Loudéac

Tel : 02.96.66.14.50

Agenda

05/12/2017	UNC – AFN – Hommage au Monument aux Morts – 17h00
09/12/2017	TOUTE LA JOURNÉE – BARNABÉTHON
15/12/2017	Arbre de Noël de l'Ecole Jeanne d'Arc – Salle Polyvalente – 20h30
16/12/2017	Arbre de Noël – Comité des Fêtes de Blanlin – Salle Polyvalente – 12h00
18/12/2017	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
19/12/2017	Comité de l'info – Mairie – 20h30
22/12/2017	Arbre de Noël du C.C.A.S offert aux enfants des écoles – Salle Polyvalente – 15h00 Marché de Noël de l'Ecole Mathurin Boscher – Salle Polyvalente – 16h30 Spectacle de Noël de l'Ecole Mathurin Boscher – Salle Polyvalente – 20h00

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO – Samuel BRIAND (Élus).

MM. Guy MACÉ – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Robert FLÉHO - Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).





Institution	Numéro de téléphone
Mairie de Saint-Barnabé	02.96.26.74.66
A.D.M.R Loudéac – Maison des services – Rue Saint-Joseph	02.96.61.93.61
Bibliothèque	02.96.26.73.29
Centre anti-poison	01.40.05.48.48
Centre Hospitalier Kério - Pontivy	02.97.79.00.00
Comité Cantonal d'Entr'aide La Chèze	02.96.26.64.62
École privée – Rue Jeanne d'Arc	02.96.26.79.23
École publique – Rue Jules Ferry	02.96.26.75.07
Gendarmerie de Loudéac	17
Médecin ou pharmacie de garde	3237
Pompiers de Loudéac	18 ou 112 portable
Responsable Croix-Rouge sur Saint-Barnabé	02.96.26.74.25
SAMU	15
Service de portage de repas à Domicile	02.96.25.34.60
Service Obsèques (de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h)	0810.060.180
Taxi Coralie MARCADÉ – Transport Malades Assis	02.96.26.74.45
Taxi Maryse DORÉ – Transport Malades Assis	06.68.92.45.10
Trans'Cidéral	0 8100 22 22 22
Urgence dentaire (de 9h30 à 12h00, le dimanche matin et les jours fériés)	02.96.61.80.79

Horaires des déchetteries de Loudéac et La Chèze

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LOUDÉAC 02.96.28.38.15	9h – 12h 14h -17h45	9h – 12h 14h – 17h45	9h – 12h 14h – 17h45	9h – 12h 14h – 17h45	9h – 12h 14h – 17h45	9h – 12h 14h – 17h45
LA CHÈZE 06.72.78.54.35	14h – 17h45	-	-	9h – 11h45	-	9h – 11h45

Ouverture agence postale

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 10h00 à 11h45
et le Samedi de 9h30 à 12h00.

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – MM. Thomas MAHÉO – Samuel BRINAD (Élus).

MM. Guy MACÉ – Patrick DONNIO – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Robert FLÉHO – Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).